

## AMAP'Oull' – contrat Miel 2025-26

### Contrat d'engagement personnel du mois d'octobre 2025 jusqu'au mois de mars 2026

Ce contrat est organisé par l'AMAP'Oull' et se réfère à la Charte des AMAP de Rhône Alpes  
*Assurer un échange équitable entre le producteur et le consommateur : production de produits de qualité au plus proche de l'agriculture biologique et distribution dans un esprit d'entraide et de bonne humeur !*

#### **Le contrat est passé entre :**

##### **L'adhérent :**

Nom, Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Téléphone / e-mail : \_\_\_\_\_

**ET**

##### **La productrice :**

LA FERME de Camille

Camille BRANCHU

Apiculture et Ferme Pédagogique

En agriculture biologique AB

110 Chemin de L'Hivernerie 42410 LA CHAPELLE VILLARS

07 77 07 88 56

[cam.branchu@laposte.net](mailto:cam.branchu@laposte.net)

#### **Introduction :**

Les distributions s'effectuent le mardi, de 18h à 19h dans le Parc St Viateur  
(3 rue Henri Barbusse à Oullins).

#### **Engagements :**

**La productrice** s'engage à fournir aux dates prévues des produits de ses ruches : miels, pollen frais, pain d'épices et madeleines.

- ➔ Les miels sont récoltés dans le Parc Naturel Régional du Pilat. Ils sont conditionnés en pot en verre de 250g, 500 gr. Ils sont certifiés AB, excepté le miel de printemps.
- ➔ Le pollen est récolté et immédiatement congelé. Il n'a pas été séché et conserve donc toutes ses propriétés, son moelleux et ses saveurs. Il est livré décongelé et se conserve 1 mois au réfrigérateur. Il est certifié AB.
- ➔ Les pains d'épices sont fabriqués sans œuf, sans beurre, sans lait, sans matière grasse, avec de la farine de blé. Ils sont emballés en film alimentaire et sont certifiés AB.
- ➔ Les madeleines sont conditionnées en sachet de 150g. Elles sont fabriquées à partir d'ingrédients tous certifiés AB y compris le beurre.

La productrice s'engage à tout mettre en œuvre pour respecter la qualité des produits prévus. **Elle n'impose pas de minimum de commande ni d'obligation de commander à chaque distribution.**

#### **L'adhérent s'engage à :**

- venir prendre au lieu déterminé son panier ou le faire prendre,

- à fournir le règlement pour l'ensemble des paniers prévus au contrat, par chèque dès la première distribution (possibilité de faire jusqu'à 5 chèques) à l'ordre de **La ferme de Camille**

- présenter un remplaçant (s'il n'y a personne sur liste d'attente) en cas de démission avant la fin du présent contrat.

**CONTACTS : Référente du contrat Miel** : Valérie TALLEC / [valerie.tallec@neuf.fr](mailto:valerie.tallec@neuf.fr)

**Productrice** : La Ferme de Camille – Camille BRANCHU – [cam.branchu@laposte.net](mailto:cam.branchu@laposte.net)

Apiculture et Ferme Pédagogique

En agriculture biologique AB

110 Chemin de L'Hivernerie 42410 LA CHAPELLE VILLARS

07 77 07 88 56

**Calendrier : Panier reporté à l'initiative de l'Amapien** - Seul 1 report sera accepté par contrat.

En cas d'impossibilité pour l'Amapien de venir chercher son panier, il devra prévenir la référente ou la productrice au plus tard le Dimanche précédent la distribution. L'Amapien aura alors la possibilité de récupérer un double panier lors d'une distribution suivante.

	<b>TARIF (en €)</b>	07/10/25	18/11/25	16/12/25	13/01/26	17/03/26	<b>TOTAL</b>
<b>Miel de Printemps du Pilat 250g</b>	4.50						
<b>Miel de Printemps du Pilat 500g</b>	9.00						
<b>Miel d'Acacia du Pilat AB 250g</b>	5.50						
<b>Miel d'Acacia du Pilat AB 500g</b>	11.00						
<b>Miel Toutes fleurs du Pilat AB (ronce et châtaigner) 250g</b>	4.50						
<b>Miel Toutes fleurs du Pilat AB (ronce et châtaigner) 250g</b>	9.00						
<b>Miel de Châtaignier du Pilat AB 250g</b>	5.00						
<b>Miel de Châtaignier du Pilat AB 500g</b>	10.00						
<b>Miel de Sapin du Haut Pilat AB 250g</b>	7.00						
<b>Miel de Sapin du Haut Pilat AB 500g</b>	14.00						
<b>Mielnoisette AB (mélange de miel d'acacia et de purée de noisettes torréfiées) 250g</b>	8.00						
<b>Gelée royale AB et GPGR 10g</b>	23.00						

<b>Gelée royale AB et GPGR 20g</b>	46.00						
<b>Pollen frais AB 220g</b>	14.00						
<b>Pain d'épices NATURE au miel AB 400g</b>	6.10						
<b>Pain d'épice au miel et aux FIGUES 430g</b>	6.60						
<b>Pain d'épices au miel et aux ECORCES d'ORANGES AB 430g</b>	6.60						
<b>Pain d'épice au miel et aux GINGEMBRES CONFITS AB 430g</b>	6.60						
<b>Pain d'épices au miel et aux PÉPITES de CHOCOLAT AB 430g</b>	6.60						
<b>MADELEINES au miel AB (sachet 150g)</b>	7.00						
<b>TOTAL en euros</b>							

**Important :**

L'AMAP'Oull' a pour rôle de favoriser le bon fonctionnement de ce contrat mais ne peut être tenue pour responsable en cas de dysfonctionnement

Fait en 2 exemplaires (adhérent / producteurs) à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**Signatures :**

de l'adhérent-e

de la productrice